



Procès verbal

Bureau Directeur Téléphonique du 13 février 2009

Présents : BECCIA Evelyne, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia.

Assistent : VILLEPREUX Brigitte, BANA Philippe.

Excusés : BETTENFELD Jacques, COSTANTINI Daniel, LABEGORRE Sophie, SCARSI Claude (réunion chefs de service).

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 12 h à partir du siège de la FFHB.

1° La démarche de partenariat avec l'Association Nationale des Chèques-vacances est présentée par Evelyne BECCIA. Le principe du courrier commun entre la FFHB et l'ANCV pour informer les clubs de la possibilité d'adhésion à la démarche COUPON SPORT permettant à certains jeunes d'obtenir une réduction minimum de 20 euros sur leur cotisation club est validé par le Bureau Directeur. Cette signature sera formalisée sous des formes définies ultérieurement. Ce courrier sera transmis à tous les clubs via les boîtes standardisés. Il pourra être ensuite assorti sur le site et hand infos de certains autres documents de communication pour expliquer cette démarche. D'autre part le dossier sera donné lors de l'AG fédérale pour diffusion auprès des clubs.

2° Joël DELPLANQUE informe le Bureau Directeur des résultats du tirage au sort des 1/8^{ème} de finales de la Coupe de France masculine.

D'autre part il est évoqué le différend au sujet de la programmation de la rencontre NICE / ANGOULEME en Coupe de France féminine. Actuellement la FFHB n'ayant été saisie d'aucune demande particulière, il renouvelle sa confiance à la COC à laquelle il demande de s'assurer du respect des exigences réglementaires dans ces types de demandes.

3° Evelyne BECCIA présente une première analyse du Congrès des Comités qui s'est déroulé le week-end précédent à Nanterre. Elle rappelle le travail effectué par groupes sur le thème de la communication, puis sur les vœux des Ligues et des Comités, elle demande de prendre en compte le souhait très majoritaire du CPC d'instaurer la gratuité des mutations des jeunes licenciés de 12 ans pour respecter la cohérence fédérale (9/12 ans). Le CPC partage la compréhension ambiguë du vœu 34 sur l'attribution des licences dans le cas d'agglomération et de communauté de communes. Pour ce qui concerne les vœux de la COC, la suppression des barrages est très partagée et la formule de stabilisation des niveaux supérieurs a la préférence des Comités. Au sujet de la Coupe de France, la liberté d'engagement est demandée et les Comités souhaitent être associés à la gestion. Pour le reste l'avis des Comités est conforme aux souhaits du Comité Directeur et à l'avis des Ligues.

4° Suite à la démission de Jocelyne MENANTEAU, Claude PERRUCHET propose que la vice-présidence de la commission pour la division CMCD revienne à Michel SOUNALEIX. Cette proposition est validée par le Bureau Directeur.

5° Sur proposition de Dominique PERNELET, le Bureau Directeur valide la nomination de Jean LATERROT au rôle d'instructeur conformément à l'article 7.2 du règlement disciplinaire.

6° Sur proposition du Comité de Direction de la LFH du 5 février 2009, le Bureau Directeur attribue l'organisation des finalités de la Coupe de la Ligue féminine au Comité de la Moselle en liaison avec le club de Metz handball.

7° Questions diverses :

Dans le cadre du cahier des charges des rencontres internationales, il est décidé de geler le cahier des charges des féminines, et d'ajouter un repas RP dans le cahier des charges des masculins dont la rédaction des annexes financières fera l'objet de propositions de la part d'Alain KOUBI et Jean-Pierre FEUILLAN.

Dossier SPORT2000 : suite à la demande du responsable financier de SPORT2000 (partenaire de l'équipe de France féminine), le Bureau Directeur accepte les propositions de modifications de l'échéancier de paiement.

Philippe BANA annonce une réflexion et un travail en relation avec les Comités sur les compétitions inter comités avec la mise en place d'un livret des Comités.

Il informe le Bureau Directeur de la validation de l'architecture des formations avec en particulier le niveau 4 et sa relation avec le brevet professionnel, la mise en place de l'école française à Bercy 2010. Il évoque sa visite à Besançon dans le cadre d'une évaluation ministérielle sur les sites de formation. Enfin il donne quelques précisions sur la réunion de travail avec la commission Médicale.

Jean Paul DEMETZ évoque la logistique LNH sur le déplacement de Miami.

Patricia SAURINA donne quelques précisions sur la mise en place de la plateforme vidéo et le fait que, qualitativement, la société Darfish est la seule à pouvoir répondre à toutes les exigences des clubs d'élite, futurs utilisateurs.

Joël DELPLANQUE demande à Jean Pierre FEUILLAN de répertorier les rencontres des équipes de France sur le territoire national pour 2009 et à Alain JOURDAN de commencer à mettre en place les calendriers des réunions institutionnelles pour la saison 2009-2010.

La séance est levée à 13 h 10.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général